Elections Législatives - 23 Novembre 1958

4me Circonscription de Loire-Atlantique

Electrices, Electeurs,

Les élections actuelles ont lieu dans des circonstances exceptionnelles.

Une rupture s'est produite le 13 mai dernier, une construction le 28 septembre.

Pendant dix années nous avons assisté à une paralysie progressive des institutions, due avant tout à l'instabilité des Gouvernements, aux humiliations imposées à la France par l'absence d'une politique cohérente, à la dislocation, malgré d'héroïques sacrifices, de ce qui fut notre empire et dont on ne sut pas faire l'Union Française.

Des tentatives courageuses de stabilisation de la monnaie, des réalisations sociales généreuses furent compromises les unes comme les autres, faute de la continuité indispensable à leur efficacité.

Mes amis et moi-même n'avons pas participé à la mise en place des institutions défectueuses. A peu près seul, notre Groupe s'était opposé au Parlement au vote de la Constitution de 1946. Nous avions combattu celle-ci dans le Pays. Refusant toujours d'être des hommes de parti, jaloux de notre liberté de vote, c'est-à-dire de notre dignité d'élus, depuis 1946 nous avons tout fait pour aboutir à une réforme valable des institutions, nous ne sommes donc pas des ouvriers de la dernière heure.

Nous n'avons jamais accepté les abandons systématiques ou résignés.

Je n'ai pas ratifié les illusions des Accords de Genève, des Conventions franco-tunisiennes ou franco-marocaines car, avec mes amis, je me suis toujours refusé à désespérer de notre pays.

Associés aux tentatives de redressement financier, nous avons lutté pour le pouvoir d'achat des travailleurs et des classes moyennes et pour l'expansion économique contre une politique de facilité qui, en amenant la baisse de la monnaie, a augmenté la souffrance des plus faibles d'entre nous.

Devant la gravité du drame algérien nous avons sacrifié préférences et intérêts politiques pour soutenir tous ceux qui, face au défaitisme, ont voulu assurer la permanence de l'Union de la France et de l'Algérie.

Les Indépendants qui ont toujours pensé que la nation ne pouvait pas être coupée de son armée se sont associés dès le départ au sursaut national dont elle a donné le signal. Mes amis et moi-même avons tout fait pour **amener le Général de GAULLE** à jouer le rôle d'arbitre qu'il pouvait seul assumer, **à reprendre en main les destinées de la nation et à refaire l'unité française.**

Depuis 1956 la France a réaffirmé au monde sa volonté **d'Indépendance Nationale** et sa décision de **solutions réalistes et conformes à sa dignité.** Elle s'est dotée d'institutions qui doivent assurer **au Pays la liberté, à l'Etat l'autorité** et ouvrir **à la nation** des perspectives de progrès et de paix.

L'avenir sera ce que nous le ferons. Il importe maintenant de le construire.

Rien de solide ne sera fait si la Famille n'est pas défendue et protégée.

Défendue contre la maladie par le maintien du Régime Social actuel et son développement dans toute la mesure du possible ;

Contre les risques de la vieillesse ;

Contre le chômage par une politique du plein emploi et la mise en place d'institutions permettant de lutter contre le manque de travail ;

Contre la destruction du patrimoine par la suppression des droits de succession.

Et **protégée** par une politique du Logement tendant à donner le plus rapidement possible un toit à tous les foyers ;

Par une politique de sports permettant le développement de la jeunesse ;

Par une politique scolaire permettant aux parents de donner à leurs enfants l'enseignement de leur choix, parce qu'ils savent qu'ils sont responsables devant Dieu de l'âme de leurs enfants.

Si nous voulons sauver la Spiritualité Française, nous devons maintenir l'équilibre de notre Pays.

Ceci ne peut être obtenu :

— sans la défense de la libre entreprise,

de l'artisanat

et de l'exploitation familiale.

Il faut trouver, en accord avec les représentants des intéressés, les solutions aux problèmes qui se posent en fonction de ce but, tant sur le plan fiscal que professionnel.

L'exploitation familiale viable ne pourra subsister si nous n'abordons pas les problèmes agricoles en fonction de la nécessité d'avoir une population agricole suffisante pour assurer un équilibre démographique, économique et social entre les villes et les campagnes, entre l'industrie et l'agriculture.

Ceci nécessite :

Une forte formation professionnelle en accord avec la profession et la famille.

Des prix suffisamment rémunérateurs, par conséquent l'indexation de ceux-ci pour enlever la tentation aux Pouvoirs publics de jouer sur les prix agricoles afin de faire baisser le coût de la vie.

Une amélioration des logements par des crédits spéciaux.

Une politique du Crédit, des investissements d'orientation de la production et de la recherche scientifique.

Le respect de la parole donnée.

A deux reprises, au cours de ma vie, j'ai tout quitté pour répondre à l'appel du Pays. Je ne puis donc oublier mes Camarades de Combat qui portent dans leur chair les traces des souffrances subies et des blessures reçues, ni laisser sans aide leurs veuves et orphelins.

Depuis 1914, pour défendre notre civilisation, le sang français a coulé en Europe, en Asie et en Afrique du Nord.

Tous ceux qui ont souffert pour la même cause doivent être unis dans notre amitié et notre reconnaissance.

Nos camarades sont tombés pour défendre le Patrimoine et l'âme du Pays.

A la tête de celui-ci il y a maintenant un homme pour qui tout ce qui est vil est étranger, dont on ne peut mettre en doute le patriotisme. Nous devons donc l'aider à résoudre, dans la ligne indiquée par lui, les problèmes touchant à l'Union Française et à l'Algérie qui nous a coûté trop de larmes et de sang pour qu'elle ne reste pas « partie intégrante de la France ».

Depuis des années, j'ai lutté pour les buts que je vous ai exposés, j'ai toujours cherché l'union, si vous me faites confiance je continuerai.

VIVE LA FRANCE !

VIVE LA REPUBLIQUE !

O. de SESMAISONS

Agriculteur
Conseiller Général de La Chapelle-sur-Erdre
Député sortant
REPUBLICAIN INDEPENDANT
(Centre National de Indépendants et des Paysans)

Remplaçant éventuel :

M. Louis DOUINEAU

Cultivateur-Viticulteur
Conseiller Général du Loroux-Bottereau

Imp. du Commerce — NANTES